

Délibération n°2026-04-17

Nombres de Membres :

En exercice : 15

Présents : 13

Pouvoirs : 02

Votants : 15

Le dix-sept avril deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de Parmilieu, dûment convoqué le dix avril deux mille vingt-six, s'est réuni, à la Mairie de Parmilieu sous la **Présidence** de Virginie BERTOUX, maire de

Présents : Virginie BERTOUX, Sébastien PONCET, Amandine DEPIERRE DEVOGE, Romain MALLAND, Audrey BALME, Yannick OLLIVIER, Florence CAYRON, Christian FALCOZ, Julie SOUILLET, Fabrice GARÇON, Fabien PASQUARIELLO, Éric TERUEL, Yolande BELLEVILLE

Absents :

Représentés :

Emeline LAZZARO (pouvoir à Virginie Bertoux)

Audrey MONNERY (pouvoir Amandine DEPIERRE DEVOGE)

A été nommée secrétaire de séance :

Mme conseillère Amandine DEPIERRE DEVOGE

Date de
Convocation : 10/04/2026

Date
d'affichage : 10/04/2026

DÉLIBÉRATION 2026-04-17-Subventions aux associations

Dans ce cadre de politique municipale de soutien à la vie associative madame le maire, Virginie BERTOUX présente au Conseil Municipal le **projet d'attribution*** de subventions aux associations en fonction des demandes reçues pour l'année 2026 et soumet au vote **celui-ci** :

Associations	pour rappel *subvention allouée en 2025	Montant proposé en 2026
DDEN (délégués départementaux education nationale)	40 euros	40 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la subvention allouée aux DDEN, d'un montant de 40 euros (identique à l'année précédente).

Mme BELLEVILLE demande de repousser le vote de la subvention réclamée par « France victimes 38 » et veut consulter les documents avant que le Conseil Municipal ne se prononce.

Mme le maire prend note.

Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
038-213802952-20260417-2026-04-17-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2026

Virginie BERTOUX

